



LE DEVELOPPEMENT

DURABLE

**En tant que citoyen chacun
peut faire un geste pour favoriser
la protection de l'environnement.**

Dans ma résidence et dans mon logement :

➤ **J'économise l'énergie** car elle n'est pas éternelle et les ressources s'amenuisent. 

Astuces

- . J'utilise des ampoules à basse consommation, je consomme ainsi 4 à 5 fois moins d'électricité !
- . Je ne laisse pas les appareils électriques en veille et j'éteins la lumière quand je quitte une pièce.
- . Je module le chauffage en fonction des pièces (plus chaud dans la salle de bains et le séjour, moins chaud dans les chambres pendant la nuit).
- . Je dégivre régulièrement mon réfrigérateur avant que la couche de givre n'atteigne 3 mm d'épaisseur, ce qui me permet d'économiser jusqu'à 30 % de sa consommation d'électricité.

➤ **Je ne gaspille pas l'eau** car elle est une denrée rare. 

Astuces

- . Je prends une douche plutôt qu'un bain, je consomme ainsi 6 fois moins d'eau !
- . Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains ou me rase.
- . Je fais laver ma voiture dans une station de lavage, cela permet d'économiser environ 200 litres d'eau.
- . L'utilisation d'un lave-vaisselle consomme moins d'eau que la vaisselle à la main !

➤ **Lors de mes déplacements :**

Astuces

- . Je propose à mes voisins de partager la même voiture. Au delà de la diminution de la pollution, le covoiturage divise les frais de déplacement et favorise la convivialité.
- . Je privilégie les transports en commun, le vélo, le roller ou la marche à pied, surtout si j'ai à effectuer un court trajet en ville.
- . Je respecte les limitations de vitesse, ce qui renforce la sécurité routière et réduit aussi la pollution.

➤ **Je trie mes déchets** pour faciliter leur recyclage (emballages, verre, papier) en tenant compte des consignes. 

Si le tri sélectif des déchets n'est pas organisé dans ma commune, je vais les déposer à la déchèterie la plus proche de chez moi.

En vacances ou dans mes activités en plein air :

Je change de lieu mais la planète reste la même, je garde mes bonnes habitudes !

- Je ne jette pas mes déchets dans la nature (une canette en métal jetée par terre mettra 10 ans à se décomposer).
- Je ne cueille pas les plantes et les fleurs que je ne connais pas, car il peut s'agir d'une espèce protégée.
- Je respecte les règlements spécifiques aux espaces naturels protégés et je ne sors pas des chemins balisés.
- Je ne fume pas en forêt, car je risque d'être à l'origine d'un incendie. Si je fume sur la plage, je ne cache pas mes mégots dans le sable !
- Si j'ai une quantité importante de bagages à transporter, j'utilise une remorque car elle permet d'économiser jusqu'à plus de 15 % de consommation d'essence à 120 km/h par rapport à une galerie chargée !